

ment de pelleteries, en entrepôt à Québec, qui appartenaient à la compagnie supprimée, tomba entre les mains des Anglais, vers la Malbaie. Les Kertk restèrent les maîtres du magasin et de son contenu, et bénéficièrent largement de la traite de cette année. Aux vainqueurs les dépouilles.

La compagnie de la Nouvelle-France n'avait pas encore rendu de grands services au pays. Aussi avait-elle joué de malheur. L'expédition de Roquemont lui avait coûté une somme considérable, et comme sa mise de fonds n'était pas excessive — environ trois cent mille livres, — elle se trouvait déjà à la gêne quand, au printemps de 1632, après la restitution de la colonie à la France, il fut question de recruter un armement et des colons pour le Canada. Comme il fallait de toute nécessité reprendre possession du fort de Québec, où Louis Kertk régnait en dominateur, l'on décida d'y envoyer de Caën, resté créancier de la compagnie pour une année de traite. Emery avait essayé l'année précédente, sous le régime anglais, de se mettre en rapport de commerce avec les sauvages. Rendu à Québec, Louis Kertk, commandant du fort, s'empara de son vaisseau et le fit dégrader. De Caën fut forcé de se soumettre et de retourner en France. Quand il revit Québec l'année suivante, la face des choses était bien changée. Cette fois il était le maître, et il signifia à Kertk de déguerpir au plus tôt. Il trouva l'habitation brûlée, et avec elle neuf mille peaux de castor qui appartenaient à la compagnie de Montmorency. Cette perte fut évaluée dans le temps à quarante mille écus. Mais Guillaume de Caën était très riche, et sa fortune put résister à cet assaut. Ce marchand, toujours ambitieux de se refaire de ses pertes, tenta de nouveau d'arracher du cardinal-ministre le privilège de faire la traite. Un fort parti le secondait dans son dessein. Ses instances furent si fortement appuyées, que Richelieu ne le fit se désister qu'en lui payant une certaine somme.

La compagnie de la Nouvelle-France avait repris la direction des affaires de la colonie. Champlain était nommé gouverneur et lieutenant du ministre dans toute l'étendue du pays. Trois vaisseaux, portant 197 personnes, tant hommes d'équipage que passagers, parmi lesquels se trouvaient deux Jésuites, des ouvriers et des artisans, firent voile pour Québec le 8 mars 1633. Ce transport de colons et d'approvisionnements avait été préparé par des agents de la grande compagnie. Un certain nombre